

Guide des familles francophones et francophiles nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

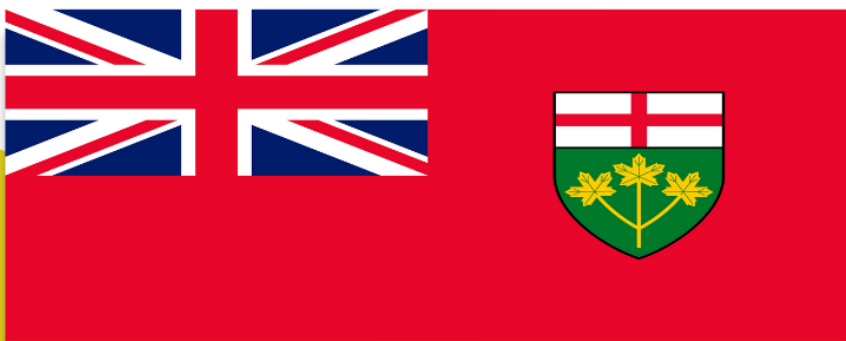


Table des matières

Introduction	4
Contexte du projet.....	5
Première partie :	7
S'installer et s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario: Services publics, gouvernementaux et communautaires	7
Explorer les agences, organismes et institutions communautaires.....	8
Se familiariser avec le système de transport le cas échéant	10
S'habiller pour apprivoiser le froid	10
Où acheter des vêtements d'hiver neufs?	11
Où acheter des vêtements d'hiver d'occasion?	11
Chercher un logement.....	12
Obtenir un numéro d'assurance sociale.....	14
Obtenir de l'appui pour une recherche d'emploi.....	16
Obtenir de l'appui en littératie financière	18
Services bancaires	19
Obtenir un permis de conduire	20
Obtenir des services de santé.....	21
Inscrire son enfant dans une garderie.....	23
Obtenir des renseignements pour un retour aux études	25
Deuxième partie:	26
Inscrire et accompagner votre enfant dans son cheminement à l'école de langue français	26
A-Inscrire votre enfant à l'école de langue française	27
Avantages de l'éducation en langue française	27
Importance du bilinguisme.....	27
Critères d'admissibilité.....	28
Démarches pour l'inscription	30
Transport scolaire	31
Liste et contact des écoles	32
B-La structure du système scolaire de langue française en Ontario.....	33
Paliers d'études	33
Intervenant.es	33
Évaluation des équivalences	36
Le curriculum	37
Devoirs et exigences scolaires	38

Le bulletin scolaire	38
Programmes et services d'appui à l'apprentissage	39
Fonctionnement de l'école au quotidien	41
Programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire	42
Services de garde dans les écoles	43
C- Accompagner votre enfant: collaboration école-famille	44
Collaboration école-famille	44
Importance des soirées d'information	45
Réseautage des parents, fêtes scolaires.....	45
Activités communautaires d'accueil.....	46
Troisième partie	48
Communauté et relations sociales.....	48
A-Explorer quelques différences culturelles et valeurs canadiennes	49
Les différences culturelles liées à la notion de respect	49
Écoles sécuritaires et accueillantes.....	50
Rôle des activités scolaires et parascolaires	51
B- Comprendre le rôle des services communautaires	53
Le rôle de la police.....	53
Le rôle des sociétés d'aide à l'enfance.....	54
Les services offerts par les bureaux de santé	55
Les services offerts par les centres de santé communautaire.....	55
Quatrième partie:	57
Ressources communautaires pour vivre en français en Ontario et intégrer sa communauté	57
A- Radios, télévisions et journaux francophones	58
Radios francophones.....	58
Autres stations francophones de l'Ontario.....	58
Télévisions francophones	58
Autres médias francophones	59
B- Paroisses francophones	60
C- Répertoire d'organismes et services francophones de la région Nom des organismes, rôle, informations de contact	62
D- Répertoire d'activités culturelles francophones et communautaires	63
Conclusion.....	65
Glossaire interactif.....	66
Conseil scolaire catholique Franco-Nord	67

Introduction

Bienvenue dans le magnifique Nord de l'Ontario! Si vous êtes une personne nouvellement installée ou qui se prépare à s'installer dans la région, cette ressource est pour vous! Notre guide est conçu pour vous aider à vous installer, à démarrer une nouvelle vie, à explorer et à profiter de tout ce que cette merveilleuse région a à offrir.

Le Conseil scolaire catholique Franco-Nord est ravi de vous accueillir dans notre communauté francophone. Nous comprenons que s'installer dans un nouvel endroit peut être difficile, mais nous sommes là pour vous aider à vous sentir chez vous. Dans ce guide d'accueil, vous trouverez des informations importantes sur les services locaux, les écoles, les activités de loisirs et bien plus encore. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide ou des questions. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous!



Contexte du projet

Le guide des familles francophones et francophiles nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario est un projet réalisé en partenariat avec les quatre conseils scolaires catholiques de langue française dans le Nord de l'Ontario et l'organisme Parents partenaires en éducation. Ce guide vise à aider les familles à s'installer et à s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario, à inscrire et accompagner leur enfant dans son cheminement à l'école de langue française, à comprendre les différences culturelles canadiennes et à découvrir les ressources communautaires pour vivre en français en Ontario et intégrer leur communauté.

La première partie du guide aborde les services publics, gouvernementaux et communautaires, tels que les agences, organismes et institutions communautaires, la recherche d'un logement, l'obtention d'un numéro d'assurance sociale et d'un permis de conduire, ainsi que l'inscription chez un médecin de famille et dans une garderie. Les conseils pour s'habiller en hiver sont également inclus, ainsi que des informations sur les services de transport dans certaines communautés.

La deuxième partie du guide se concentre sur l'inscription et l'accompagnement de l'enfant dans son cheminement à l'école de langue française. Les avantages de l'éducation en langue française sont mis en évidence, ainsi que les critères d'admissibilité et les démarches pour l'inscription. Les familles sont également informées sur la structure du système scolaire de langue française en Ontario, les intervenants, l'évaluation des équivalences, le curriculum, les devoirs et exigences scolaires, le bulletin scolaire, les programmes et services d'appui à l'apprentissage et les services de garde dans les écoles. Des conseils sont également donnés sur la collaboration école-famille et les façons d'accompagner son enfant tout au long de son parcours scolaire.

La troisième partie du guide aborde les différences culturelles et certaines valeurs canadiennes, notamment en matière de respect des droits de la personne et de la

discipline, des éléments intégrés au code de vie du milieu scolaire. Le mandat de certains services communautaires dont la police, l'aide à l'enfance et des services de santé publique sont également décrits.

La quatrième partie du guide présente les ressources communautaires qui peuvent vous aider à vivre en français et intégrer votre communauté francophone. Vous y trouverez les médias francophones dont les radios, télévisions et journaux ainsi que les paroisses francophones et le répertoire d'organismes et services francophones de la région. Les activités culturelles francophones et communautaires sont également mises de l'avant.

Nous vous souhaitons une bonne exploration !

Première partie :

S'installer et s'adapter à la vie dans le Nord de l'Ontario: Services publics, gouvernementaux et communautaires

Explorer les agences, organismes et institutions communautaires



Découvrez ci-dessous quelques organismes de la région qui offrent des services en français.

Note : Si vous parcourez la version électronique de ce guide, veuillez cliquer directement sur les hyperliens

qui y sont inclus. Vous obtiendrez ainsi plus d'informations sur certains services.

Veillez noter que la liste des organismes n'est pas exhaustive. Seuls les principaux organismes sont inclus puisqu'ils possèdent des informations plus précises pour vous orienter selon la localité où vous résidez.

Services régionaux

[-Les services d'établissement du nord-est de l'Ontario](#): ce centre offre des services d'orientation et d'établissement aux nouvelles et aux nouveaux arrivants du Nord-est de l'Ontario. Il facilite également les rencontres entre nouveaux membres de la communauté.

[-Les services d'établissement du Collège Boréal](#): le Collège Boréal propose aux nouveaux arrivants et arrivantes admissibles des programmes de formation et des services en immigration afin de les aider à s'intégrer plus rapidement au Canada, selon leurs compétences et expériences.

[Le Centre multiculturel de North Bay et du District](#): ce centre offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants du Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane. La région du Nord-Est desservie par leur antenne locale, le Centre multiculturel de Timmins et du district.

L'[Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario](#): l'AFNOO offre aux nouveaux arrivants francophones et allophones une gamme de services directs gratuits afin de faciliter leur intégration économique et sociale dans le nord-ouest de l'Ontario.

North Bay et environs

[Le Conseil des arts de Nipissing Ouest](#): cet organisme offre une programmation artistique et culturelle variée s'adressant principalement à une clientèle francophone et francophile.

[Le Centre de formation Nipissing](#): ce centre offre des ateliers d'alphabétisation et de formation de base à des adultes francophone qui résident dans la région du Nipissing.

[Les Compagnons des Francs Loisirs](#) (CFL): c'est un médium de développement et d'intervention culturelle et communautaire qui assure le soutien, l'enrichissement et le rayonnement de la vie française au sein de la municipalité de North Bay et des environs.

[Oui! Services à l'emploi](#): ce centre aide les nouveaux arrivants dès le début de leur expérience dans la région de North Bay. Le consultant en emploi du programme s'efforce d'aider les nouveaux arrivants sur leur chemin de carrière tout en commençant par leur premier emploi canadien jusqu'à leur stabilité économique.

Se familiariser avec le système de transport le cas échéant

Les options de transport peuvent varier considérablement en fonction de l'endroit précis où vous vous installez. Il sera utile de consulter les sites web et les publications locales pour obtenir des informations plus détaillées sur les options de transport dans une région spécifique. Dans les très petites communautés, les services sont proches des habitations, alors les personnes n'ont pas forcément besoin de voitures. Dans certaines de ces communautés par exemple, il n'y a même pas de taxi.

Puisque le Nord de l'Ontario est une région vaste et diversifiée, les options de transport peuvent varier considérablement en fonction de l'endroit précis où une personne s'installe. Voici quelques informations essentielles qui pourront vous être utiles pour la région de North Bay:

- North Bay : pour avoir accès aux circuits et aux horaires du North Bay Transit, consultez le site <https://www.northbay.ca/transit>

S'habiller pour apprivoiser le froid



Les hivers canadiens peuvent être extrêmement froids et enneigés. Il est essentiel d'avoir des vêtements chauds et appropriés pour se protéger du froid. En outre, s'habiller pour le froid peut également aider à prévenir les maladies et les accidents liés au froid

tels que les engelures et les pneumonies. Il est donc important de prendre le temps de se préparer pour les conditions météorologiques avant de sortir, en portant des vêtements chauds et en couches, ainsi que des accessoires tels que des gants, des écharpes et des chapeaux.

Où acheter des vêtements d'hiver neufs?

En dehors des magasins locaux de votre région, voici quelques magasins que l'on retrouve dans plusieurs villes (grandes surfaces), où vous pourrez vous procurer des vêtements d'hiver :

- Walmart
- Winners
- Giant Tiger

Où acheter des vêtements d'hiver d'occasion?

Voici quelques magasins d'occasion que vous pourrez explorer pour acheter des vêtements et accessoires d'hiver :

North Bay

- Value Village : il s'agit d'une chaîne de magasins d'occasion présente dans plusieurs villes du Canada. Elle compte une grande sélection de vêtements d'hiver à prix abordable.
- Salvation Army Thrift Store : les magasins de la Salvation Army se trouvent dans plusieurs villes du nord de l'Ontario. Ils offrent une grande sélection de vêtements, y compris des manteaux et des bottes d'hiver.
- [Rebuilt Resources](#): ce magasin offre des vêtements, meubles et articles ménagers de seconde main.

Chercher un logement



La première étape consiste à déterminer vos besoins en matière de logement en considérant la taille, le budget et la localisation. Ensuite, vous pouvez rechercher des options en ligne sur des sites web tels que Kijiji, Facebook Marketplace, etc.

- Kijiji : il s'agit d'une plateforme de petites annonces en ligne qui propose une grande sélection de logements à louer dans tout le Canada, y compris dans le nord de l'Ontario. Vous y trouverez des appartements, des maisons et des chambres à louer.
- Realtor.ca : il s'agit d'un site web de recherche immobilière qui propose des listes de propriétés à vendre et à louer dans tout le Canada, y compris dans le nord de l'Ontario.
- RentFaster.ca : il s'agit d'un site web de location de logements qui propose des annonces pour des appartements, des maisons et des chambres à louer dans le nord de l'Ontario, ainsi que dans d'autres villes canadiennes.
- PadMapper : il s'agit d'un outil de recherche de logements qui vous permet de rechercher des appartements et des maisons à louer dans le nord de l'Ontario. Il vous permet également de filtrer vos résultats de recherche en fonction de votre budget et de vos préférences de logement.
- Facebook Marketplace : il s'agit d'une autre plateforme de petites annonces en ligne qui propose des annonces pour des logements à louer. Vous pouvez également rejoindre des groupes de location de logements sur Facebook pour trouver des offres de location disponibles.

Note: Il est également possible de consulter des agences immobilières ou des annonces dans les journaux locaux. Il est TRÈS important de visiter les propriétés avant de les louer pour vous assurer qu'elles répondent à vos besoins et de lire attentivement le contrat de location avant de signer.

Pour les résidents de la région de Nipissing, il existe des services de logement pour aider les gens à se procurer un logement abordable. Vous pouvez consulter leur site à l'adresse <https://www.dnssab.ca/fr/>

Obtenir un numéro d'assurance sociale



Le numéro d'assurance sociale est nécessaire pour accéder à de nombreux services tels que les soins de santé, les prestations de chômage et les prestations de retraite. De plus, le NAS vous sera exigé par les banques, les caisses populaires et par le

gouvernement pour soumettre votre déclaration d'impôts annuelle. Votre carte d'assurance sociale est donc l'un des premiers documents que vous devez obtenir à votre arrivée au Canada. Pour obtenir celle-ci, vous devez fournir des preuves de votre identité et de votre statut de résidence permanente, ainsi que remplir une demande auprès de Service Canada. Étant donné que le processus d'obtention du numéro d'assurance sociale (NAS) peut prendre un certain temps, il est important de commencer le processus le plus tôt possible pour éviter les retards dans l'accès aux services.

Rassemblez les documents requis : vous aurez besoin d'une preuve de votre identité et de votre statut de résident tels qu'un passeport, un permis de travail, un certificat de naissance ou une carte de résidence permanente. Vous aurez également besoin d'une preuve d'adresse, comme une facture de services publics ou un bail.

Note : Voici quelques exigences du gouvernement du Canada concernant les documents: vous pouvez soumettre des copies numériques de documents originaux. Ces documents doivent être valides (non expirés), clairs et lisibles, en français ou en anglais. Si votre document est dans une autre langue, le gouvernement a des exigences en matière de traduction que vous pouvez [consulter ici](#).

- Remplissez le formulaire de demande : vous pouvez télécharger le [formulaire de demande de NAS](#) en ligne ou le récupérer dans un centre de Service Canada. Remplissez le formulaire de manière précise et assurez-vous de fournir toutes les informations requises.

-Vous avez l'option de présenter votre demande en ligne ou en personne. Si vous présentez une demande en personne, vous devrez vous rendre dans [un centre de Service Canada](#) pour présenter votre demande à un agent et fournir vos documents d'identification.

-Le personnel examinera votre demande et vous attribuera un numéro d'assurance sociale si vous êtes admissible.

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez votre numéro d'assurance sociale par courrier postal, ainsi qu'une carte d'assurance sociale.

Pour obtenir plus d'informations sur la procédure de demande du NAS, visitez le site <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande.html>

Obtenir de l'appui pour une recherche d'emploi



Plusieurs agences et organismes communautaires dans le nord de l'Ontario peuvent aider les personnes à la recherche d'emploi. Voici quelques exemples :

- [Emploi Ontario](#): ce programme gouvernemental offre des services gratuits d'aide à l'emploi, y compris des séances d'information sur le marché du travail, des ateliers de recherche d'emploi, des séances d'orientation professionnelle et des services de placement. Il existe plusieurs centres d'Emploi Ontario/Employment Ontario dans le nord de l'Ontario.
- [La Société économique de l'Ontario](#) offre une large gamme de services et quelques programmes pour appuyer les personnes immigrantes francophones et bilingues qui veulent intégrer le marché du travail en Ontario.
- [Le Centre multiculturel de North Bay et du District](#) offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants du Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane. La région du Nord-Est est desservie par leur antenne locale, le Centre multiculturel de Timmins et du district.
- [L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario](#) compte sur son site web une section dédiée aux offres d'emploi.
- [Oui! Services à l'emploi](#) aide les nouveaux arrivants dès le début de leur expérience dans la région de North Bay.

Note: De façon générale, il est recommandé de visiter les agences d'emploi afin de voir les postes disponibles. Le site des Pages jaunes propose une longue liste d'agences d'emploi dans le Nord de l'Ontario. Visitez le site à l'adresse

<https://www.pagesjaunes.ca/>, puis inscrivez « agences d'emploi » dans le champ de recherche.

Note: Dans le cadre de l'enseignement, la recherche d'emploi se fait dans le site de chacun des douze (12) conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

Les informations pour devenir membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et rechercher un emploi dans le secteur de l'éducation se trouvent sur le site [Enseigner en français en Ontario](#).

- Vous pouvez également écrire aux responsables suivants pour un accompagnement gratuit dans la recherche d'un emploi et la certification à l'OEEO :

ccampbell@lecentrefranco.ca et susegui@lecentrefranco.ca

Quelques moteurs de recherche d'emploi

- <https://www.franco-nord.ca/Emploi>
- [Indeed](#)
- [Workopolis](#)
- [Fonction publique fédérale](#)
- [Fonction publique provinciale](#)
- [Guichet-Emplois](#)

Obtenir de l'appui en littératie financière

Les personnes nouvellement arrivées au Canada sont souvent confrontées à des défis



liés à la gestion des finances, la compréhension des lois fiscales et des systèmes de crédit différents, l'accès à des services financiers et bancaires appropriés. Avoir un appui en littératie financière peut vous aider à comprendre ces divers aspects des

finances personnelles, et à prendre des décisions financières éclairées. Cela peut également vous aider à éviter des pièges financiers courants.

Utilisez les ressources en ligne : le site Web du gouvernement de l'Ontario offre des informations sur la littératie financière, notamment des guides pratiques et des outils en ligne pour vous aider à comprendre les finances personnelles. Vous pouvez également utiliser des sites Web tels que celui de l'agence de la consommation financière du Canada qui offre de nombreux services et renseignements sur la gestion des finances personnelles en cliquant [ici](#) (une fois rendu sur le site, sélectionnez l'option du français en haut de la page).

Contactez les organisations locales : les bibliothèques, les centres communautaires et les organismes de bienfaisance locaux offrent souvent des programmes de littératie financière pour les résidents locaux. Contactez-les pour voir s'ils offrent des ateliers ou des cours pour améliorer votre compréhension des finances personnelles.

Assistez à des ateliers gratuits en ligne : l'association CPA (Comptables professionnels agréés) offre, à travers les membres de son réseau, des ateliers et des ressources en littératie financière qui peuvent vous aider à apprendre les bases de la gestion des finances personnelles et à vous connecter avec des professionnels pour vous guider.

[Source](#)

Assistez à des événements locaux : les événements locaux tels que les salons de l'emploi et les foires communautaires peuvent offrir des ateliers sur la littératie financière. Recherchez ces événements dans votre région et assistez-y pour en savoir plus.

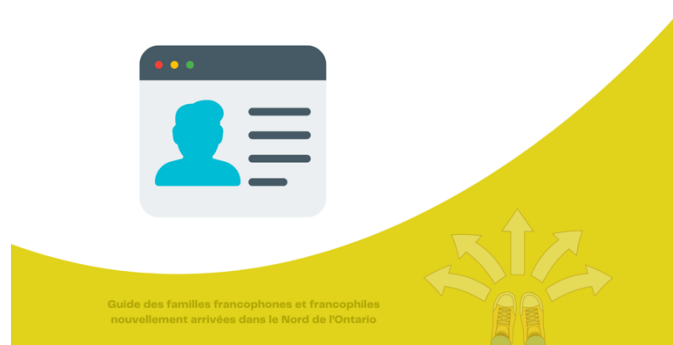
Note: L'organisme Parents partenaires en éducation offre des ressources pour soutenir l'épanouissement financier des familles francophones de l'Ontario. Pour en savoir plus sur ce programme, rendez- vous à l'[adresse suivante](#).

Services bancaires

Caisse Alliance

- [Mattawa](#)
- [North Bay](#)
- [Sturgeon Falls](#)

Obtenir un permis de conduire



L'Ontario a un système de délivrance graduelle de permis de conduire sur deux ans. Les détails sur ce système figurent dans le [Guide officiel de l'automobiliste](#). En suivant quelques étapes simples, vous pourrez rapidement obtenir votre permis de

conduire.

Les principales règles sont présentées sur le site du Gouvernement de l'Ontario comme suit : « Pour demander un permis, vous devez avoir au moins 16 ans et réussir un examen de la vue, ainsi qu'un examen servant à évaluer votre connaissance des règles de la circulation et des panneaux de signalisation. Après ces examens, vous passez au niveau 1 et obtenez un permis de catégorie G1. »

Les processus peuvent varier d'une province à l'autre. Il est donc important de se renseigner sur les exigences spécifiques de la province où vous vous installez. Si vous détenez déjà un permis de conduire d'un autre pays ou d'une autre province, vous pourriez être en mesure d'obtenir un permis de conduire ontarien sans avoir à passer tous les examens. Veuillez consulter le Guide officiel de l'automobiliste pour plus d'informations.

Note: Aussi bien pour le test théorique que le test pratique, vous devez faire une réservation en ligne ou aller en personne le faire dans un centre Test au volant.

Pour trouver un centre Test au volant près de chez-vous, [visitez le site suivant](#).

Obtenir des services de santé



Pour obtenir votre carte de santé de l'Ontario, vous devez contacter un bureau de Service Ontario afin d'obtenir la liste des documents à soumettre. Pour trouver le centre Service Ontario le plus proche de vous, cliquez [ici](#). Les délais

d'attente pour trouver un médecin de famille sont généralement longs. Il est important de commencer votre recherche dès votre arrivée dans la région. Selon le gouvernement de l'Ontario, les médecins de famille et le personnel infirmier-praticien peuvent fournir :

- Diagnostic et traitement des maladies et blessures courantes ;
- Aiguillages vers les spécialistes de la santé qui peuvent apporter leur aide dans des cas précis ;
- Soutien pour gérer un état chronique (comme le diabète ou l'hypertension artérielle) ;
- Ordonnances de médicaments ;
- Vérifications régulières, notamment des examens médicaux et des tests de dépistage de routine (p. ex., pour le cancer).

Le gouvernement de l'Ontario offre à ses résidents la possibilité de trouver un médecin de famille en utilisant l'outil Accès Soins. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Lorsque vous vous inscrivez à Accès soins, une infirmière cherchera pour vous un médecin ou une infirmière-praticienne qui accepte de nouveaux patients dans votre localité. Une autre option est celle de demander à des personnes de votre entourage si leur médecin de famille accepte de nouveaux patients. Vous pouvez aussi utiliser le répertoire des médecins pour trouver les médecins de votre localité et les contacter pour savoir s'ils acceptent de nouveaux patients. Le répertoire est disponible en cliquant [ici](#).

Une fois que vous avez trouvé un médecin de famille, appelez son cabinet pour prendre rendez-vous pour une visite. Le personnel du cabinet peut vous donner des informations sur le processus d'inscription et les documents à apporter.

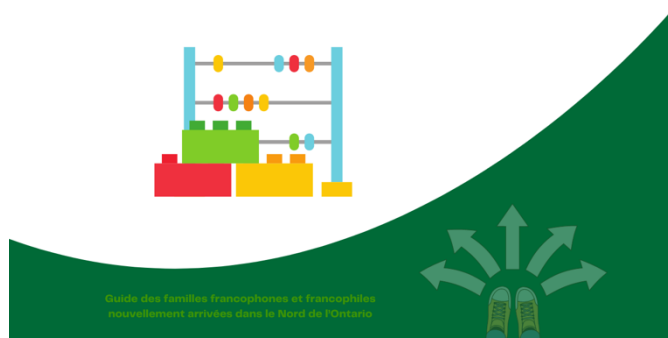
Note: Si vous avez besoin d'aide pour accéder à des soins primaires, un centre de santé communautaire peut vous aider à voir un médecin, du personnel infirmier-praticien, un travailleur social, un diététicien et d'autres professionnels. L'option du centre de santé communautaire est bonne pour ceux qui :

- N'ont pas de fournisseur de soins de santé ;
- Sont nouvellement arrivés au Canada;
- Ont des difficultés liées à la langue, à la culture, à un handicap physique, à l'itinérance ou à la pauvreté ;
- Ont besoin de counseling ou d'aide concernant leur logement;
- N'ont pas d'assurance maladie en Ontario.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Pour trouver le centre de santé communautaire le plus proche de vous, cliquez [ici](#).

Inscrire son enfant dans une garderie



Le site « Northern Ontario Local » répertorie de nombreuses agences offrant des services de garde. Vous pouvez le consulter à l'[adresse suivante](#), et l'exploiter pour trouver des garderies dans votre région.

Une fois que vous avez trouvé des garderies potentielles, consultez leur site internet pour obtenir des informations supplémentaires, telles que leur emplacement, leurs heures d'ouverture, leurs tarifs, les programmes proposés, etc.

Appelez ou envoyez un courriel à chaque garderie pour vérifier leur disponibilité et leur politique d'inscription. Demandez également s'il y a des listes d'attente et comment vous pouvez vous y inscrire.

Planifiez une visite pour voir l'environnement de la garderie et rencontrer le personnel. Posez des questions sur leur programme éducatif, les politiques de sécurité, les soins aux enfants, les règlements, etc.

Après avoir visité les garderies, comparez les avantages et les inconvénients de chaque option et choisissez celle qui répond le mieux à vos besoins.

Note: Il est également possible de contacter les organisations communautaires ou les centres d'accueil pour les immigrants pour obtenir de l'aide dans la recherche d'une garderie adaptée à ses besoins.

Obtenir des renseignements pour un retour aux études



Les programmes d'études offerts, les exigences d'admission et les coûts peuvent varier considérablement d'une province à l'autre, il est donc important de se renseigner sur les options disponibles dans la région où vous vous installez. Les renseignements sur

les programmes d'aide financière et les bourses d'études pourront également vous être pertinents si vous cherchez à poursuivre vos études.

Le gouvernement de l'Ontario présente sur son site une liste des collèges et universités de langue française dans la province. Il vous reviendra d'explorer les programmes offerts par ces différentes institutions académiques, ainsi que les possibilités de poursuivre une scolarité à distance, au cas où le programme offert se situe dans une région éloignée de votre lieu de résidence. [Source](#).

[Contact Nord](#) est un service local bilingue gratuit qui aide les personnes résidant dans les communautés rurales et éloignées de l'Ontario à accéder aux programmes et aux cours en ligne des collèges, des universités et des prestataires de formation sans avoir à quitter leur communauté.

Note: Si vous désirez poursuivre une carrière dans l'enseignement, recevez une assistance gratuite en contactant [le Centre franco](#).

Tél. sans frais : 1 855 747-8680 / Courriel : info@lecentrefranco.ca

Deuxième partie:

Inscrire et accompagner votre enfant dans son
cheminement à l'école de langue français

A-Inscrire votre enfant à l'école de langue française

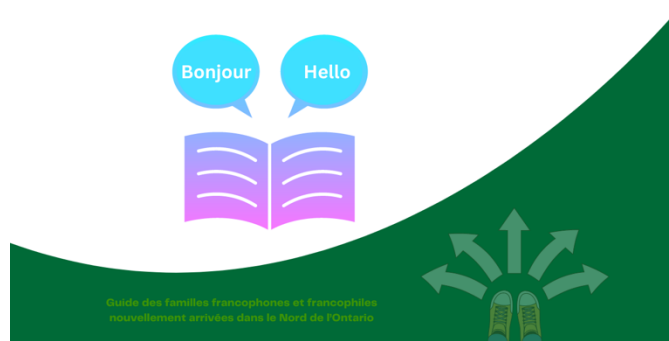
Avantages de l'éducation en langue française



L'éducation en langue française en Ontario offre de nombreux avantages pour les élèves francophones, allophones et francophiles. Tout d'abord, elle permet de maintenir et de développer la maîtrise de la langue française, qui est un atout important

pour la communication, la culture, et en général l'évolution au sein de la société canadienne. En outre, l'éducation en langue française permet aux élèves francophones d'accéder à des programmes d'études qui sont adaptés à leurs besoins et à leurs intérêts. Enfin, l'éducation en langue française offre l'opportunité de participer à des activités culturelles et parascolaires qui renforcent les liens avec la communauté francophone ainsi que l'identité franco-ontarienne. Cela peut contribuer à un sentiment d'appartenance et d'inclusion pour les élèves francophones en Ontario.

Importance du bilinguisme



Au Canada, le bilinguisme français-anglais est d'une importance cruciale puisque ces deux langues officielles jouent un rôle important dans la vie politique, économique, culturelle et sociale du pays. La Constitution canadienne reconnaît la langue


française et la langue anglaise comme étant d'importance égale, ce qui signifie que tous les citoyens canadiens ont le droit de communiquer avec leur gouvernement dans l'une ou l'autre de ces deux langues. De plus, de nombreuses agences, entreprises et organisations opèrent dans les deux langues, ce qui crée de nombreuses opportunités d'emploi pour les personnes maîtrisant les deux langues officielles du pays.

En outre, le bilinguisme est également important d'un point de vue culturel. Le Canada a une riche histoire et une diversité culturelle qui est reflétée dans ses deux langues officielles. Être bilingue permet aux Canadiens de mieux comprendre et d'apprécier les deux cultures, de favoriser la compréhension et la coopération entre ces deux groupes linguistiques, et de renforcer la cohésion nationale.

Note : Les élèves fréquentant dans des écoles de langue française reçoivent des cours d'anglais dès la 4e année.

Critères d'admissibilité

Les critères d'admissibilité se déclinent comme suit:



Afin d'être admissible, le parent de l'enfant doit satisfaire aux critères énoncés dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Si l'un des parents est citoyen canadien, l'élève pourra fréquenter une école de langue française dans les situations

suivantes :

- Si la première langue apprise et toujours comprise par le parent est le français; ou
- Si le parent a reçu son instruction au niveau primaire en français au Canada; ou

- Si l'un des enfants du parent a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire en français au Canada.

De plus :

- L'enfant doit être âgé de 4 ans ou plus au moment de l'inscription.
- L'enfant doit être résident de l'Ontario.
- Les parents ou tuteurs légaux de l'enfant doivent fournir une preuve de la résidence en Ontario, comme une carte d'assurance maladie, une facture d'électricité ou un permis de conduire valide.
- Les parents ou tuteurs légaux de l'enfant doivent également fournir une preuve de leur citoyenneté telle que le certificat de naissance.
- On pourrait demander aux parents une preuve qu'ils ont fréquenté une école de langue française.

Note : L'obligation de scolarité au sens de la Loi sur l'éducation.

La scolarité est obligatoire en Ontario pour les personnes âgées de 6 à 18 ans.

À cet effet, voici les dispositions de la Loi sur l'éducation de l'Ontario : « (1) à moins d'en être dispensée aux termes du présent article :

a) la personne qui a atteint six ans au premier jour de classe de septembre d'une année quelconque fréquente l'école élémentaire ou secondaire tous les jours de classe à compter de ce jour et de cette année, jusqu'à l'âge de 18 ans;

b) la personne qui atteint six ans après le premier jour de classe de septembre d'une année quelconque fréquente l'école élémentaire ou secondaire tous les jours de classe à compter du premier jour de classe de septembre de l'année suivante jusqu'au dernier jour de classe du mois de juin de l'année où elle atteint 18 ans. »

Note : Dans certains conseils scolaires catholiques, on pourrait vous exiger le certificat de baptême de l'enfant ou de son parent, tutrice ou tuteur. Consultez votre conseil scolaire pour savoir la procédure à suivre.

Démarches pour l'inscription



Les démarches d'inscription sont similaires dans les écoles de langue française de la province. En général, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Vérifier si votre enfant remplit les critères d'admissibilité pour les écoles de langue française en Ontario, comme l'âge et la résidence en Ontario.
- Le parent devra aussi se qualifier en tant qu'ayant droit à l'éducation de langue française.
- Trouver une école de langue française dans votre quartier, car chaque école dessert une zone spécifique. Une liste des écoles est présentée à la fin de cette section.
- Compléter les formulaires d'inscription : en tant que parents, tuteurs ou tutrices, vous devrez fournir des informations personnelles sur l'enfant et sur vous-mêmes, ainsi que des documents tels que les certificats de naissance, les preuves de résidence et les preuves de scolarité.
- Fournir des preuves de votre statut linguistique, comme un certificat de naissance ou une preuve de scolarité dans une école de langue française.
- Attendre que la décision d'admission et les prochaines étapes vous soient communiquées. Dans la plupart des cas, si l'enfant est admis, vous serez invité à une rencontre d'accueil pour finaliser les formalités d'inscription.

Note : En tant que famille nouvellement arrivée, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans ces démarches. Veuillez communiquer avec le Conseil scolaire catholique Franco-Nord pour recevoir l'appui nécessaire.

Transport scolaire



Note : Le transport scolaire n'est pas automatiquement offert dans toutes les régions et par tous les conseils scolaires.

Le transport scolaire en Ontario est coordonné par les conseils scolaires qui sont, lorsque certaines conditions sont réunies, responsables de fournir le service pour les élèves qui fréquentent leurs écoles.

Dans la plupart des cas où le transport scolaire est offert, une distance minimale entre votre lieu de résidence et l'école est requise pour pouvoir bénéficier du service. Le territoire desservi par chaque école s'appelle « secteur de fréquentation scolaire ».

Les conseils scolaires peuvent également offrir des options de transport pour les élèves qui ont des besoins spéciaux, tels que des services de transport adapté ou des services de transport pour les élèves atteints d'un handicap.

Étant donné qu'il existe des différences dans le service de transport scolaire d'une région à l'autre, il est fortement recommandé de communiquer avec l'école de votre enfant afin d'obtenir de plus amples informations. Ci-dessous, vous verrez la liste des écoles et les secteurs de fréquentation.

Liste et contact des écoles

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

Rendez-vous à l'adresse <https://www.franco-nord.ca/>, puis dans le menu, cliquez sur l'onglet « Écoles ».



The screenshot shows the website's navigation menu with the following items: ACCUEIL, INSCRIPTIONS, PROGRAMMES ET SERVICES, ÉCOLES (highlighted), CONSEIL, and EMPLOI. Below the menu, the 'ÉCOLES' section is organized into three columns:

OUEST	CENTRE	EST
Sturgeon Falls École élémentaire catholique La Résurrection École élémentaire catholique Saint-Joseph École secondaire catholique Franco-Cité	North Bay École élémentaire catholique Saint-Raymond École élémentaire catholique Saint-Vincent École secondaire catholique Algonquin École élémentaire catholique Saints-Anges	Mattawa École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère (7e-12e) École élémentaire catholique Sainte-Anne
River Valley École élémentaire catholique Christ-Roi		Astorville École élémentaire catholique Saint-Thomas-d'Aquin
Verner École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville		Bonfield École élémentaire catholique Lorrain
		Thorne École élémentaire catholique Mariale

B-La structure du système scolaire de langue française en Ontario

Paliers d'études



L'éducation financée par les fonds publics en Ontario comporte trois niveaux : l'éducation de la petite enfance, pour les enfants de la naissance à 4 ans. Ensuite, l'école élémentaire, pour les élèves de la maternelle à la 8e année. Les élèves de

la maternelle et du jardin d'enfants sont âgés de 4 à 5 ans. Ceux de la 1ère à la 8e année sont âgés de 6 à 14 ans. Finalement, l'école secondaire, pour les élèves de la 9e à la 12e année, âgés de 15 à 18 ans.

On utilise aussi la classification selon les cycles, notamment le cycle préparatoire (maternelle et jardin), primaire (1ère à 3e année), moyen (4e à 6e année), intermédiaire (7e à 10e année), et supérieur (11e et 12e année).

Intervenant.es



Ci-dessous sont présentés de façon brève les différents intervenant.es au sein du système scolaire.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario
Le ministère de l'Éducation de l'Ontario est le département ministériel qui

administre le système d'éducation élémentaire et secondaire financé par les fonds publics

de l'Ontario, conformément aux directives du gouvernement provincial. Au sein du ministère de l'Éducation, il existe des divisions concernant notamment : l'éducation autochtone, la petite enfance et la garde d'enfants, le rendement des élèves, la réussite de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française, le secrétariat de l'équité en matière d'éducation, la direction des communications.

Source: <http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/howeare.html>

Les conseillères et conseillers scolaires

Les conseillères et conseillers élus par la population constituent la grande majorité des membres des conseils scolaires de district et des conseils scolaires publics de l'Ontario. Leur rôle est de mettre l'accent sur la réussite et le bien-être des élèves et de participer à la prise de décisions pour le conseil. On a aussi des conseillères et conseillers des Premières Nations qui représentent les collectivités des Premières Nations, les élèves conseillères et conseillers qui sont des élèves du secondaire élus par leurs camarades pour exprimer le point de vue des élèves à la table du conseil. En outre, il existe des membres des conseils scolaires des établissements hospitaliers.

Source: <https://modules.ontarioschooltrustees.org/Modules/03-Roles-and-responsibilities.aspx?lang=fr>

La direction de l'éducation

En Ontario, chaque conseil scolaire a une direction de l'éducation. Aux termes des articles 283 et 283.1 de la Loi sur l'éducation, la direction de l'éducation exerce principalement les fonctions suivantes :

- Assurer et maintenir une organisation efficace ainsi que les programmes nécessaires à la mise en œuvre des politiques du conseil;

- Veiller à ce que le plan pluriannuel établisse les priorités du conseil et précise les mesures et les ressources qui lui permettront de répondre à ces priorités et de s'acquitter des fonctions que lui impose la Loi sur l'éducation;
- Porter à l'attention du conseil, dès qu'il en prend connaissance, tout acte accompli ou omission commise par le conseil qui, à son avis, pourrait entraîner ou a entraîné une contravention à la Loi sur l'éducation ou aux politiques, aux lignes directrices ou aux règlements pris en application de cette loi;
- Aviser le sous-ministre de l'éducation de l'acte ou de l'omission porté à l'attention du conseil si ce dernier n'y remédie pas de manière satisfaisante.

Source: <https://modules.ontarioschooltrustees.org/Modules/03-Roles-and-responsibilities.aspx?lang=fr#:~:text=Aux%20termes%20des%20articles%20283,le%20conseil%20son%20plan%20pluriannuel>

Les surintendant.es de l'éducation

Les surintendant.es de l'éducation sont chargé.es d'assurer la supervision et la coordination des écoles du palier élémentaire ou secondaire sous sa responsabilité. Cette personne assure la mise en œuvre et la supervision des programmes pédagogiques et scolaires. On les appelle aussi les agent.es de supervision.

<https://www.franco-nord.ca/Conseil/Notre-équipe>

La direction d'école

Selon la loi sur l'éducation en Ontario, la direction d'une école, sous réserve de l'autorité de l'agent de supervision compétent, est responsable de ce qui suit :

- L'enseignement dispensé aux élèves de l'école et les règles de discipline les concernant;
- L'organisation et l'administration de l'école.

Source: Loi sur l'éducation, <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900298#BK9>

Le personnel enseignant

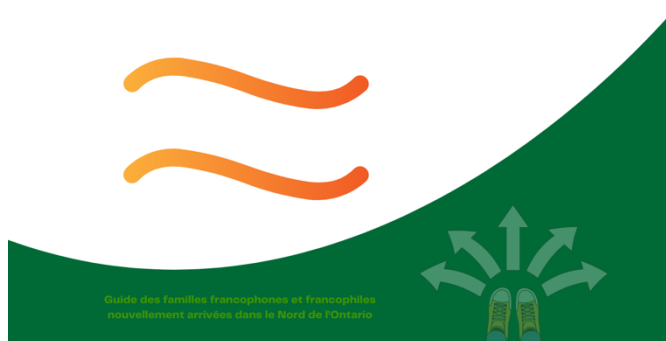
Selon la loi sur l'éducation, les enseignant.es sont responsables de l'enseignement et de la formation efficace des élèves dans les matières qu'ils ou elles enseignent. Les enseignant.es sont également responsables de l'évaluation de leur progrès, de l'administration de la classe ou des classes, et, sur demande, de la présentation de rapports à la direction de l'école sur le progrès des élèves.

Source: <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900298#BK16>

Les autres intervenant.es

De nombreux autres intervenant.es travaillent dans le système scolaire. On peut ainsi citer des membres du personnel qui visitent les écoles périodiquement, par exemple, les travailleur.euses sociaux.ales, les orthophonistes, les conseiller.ères pédagogiques, les enseignant.es accompagnateur.rices.

Évaluation des équivalences



En Ontario, les élèves du secondaire ont le droit de demander une reconnaissance des acquis, par un processus d'équivalence de crédits. Pour cela, il leur faudra remplir une demande d'évaluation par un processus d'équivalence de crédits.

Voici un extrait du formulaire de demande d'évaluation pour un processus d'équivalence de crédit, tel qu'il figure sur le site du [gouvernement de l'Ontario](https://www.ontario.ca/fr) : « *Je souhaite que mon éducation, mes formations réussies et mes autres expériences soient évaluées par un*

processus d'équivalence de la reconnaissance des acquis. Je crois que mes diplômes et mes autres expériences fournissent les preuves nécessaires de mes acquis et démontrent que je rencontre les exigences des attentes des programmes-cadres de l'Ontario pour chacun des cours suivants (...) »

Note: un maximum de dix (10) crédits peut être accordé dans les processus de revendication et d'équivalences de crédits combinés pour des cours de 11e et de 12e année.

Le curriculum



Le Curriculum de l'Ontario est un ensemble de directives et de programmes d'études qui fournissent aux enseignants des indications claires sur ce qu'ils doivent enseigner et évaluer dans chaque matière et à chaque niveau scolaire. Il a pour but de

garantir que tous les élèves de l'Ontario reçoivent une éducation de qualité et équitable, en mettant l'accent sur les compétences et les connaissances essentielles pour leur avenir.

Les curriculums de l'Ontario sont disponibles en ligne sur [le site internet du ministère de l'Éducation de l'Ontario](#). Les curriculums sont disponibles pour toutes les matières et pour tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 12e année.

Devoirs et exigences scolaires

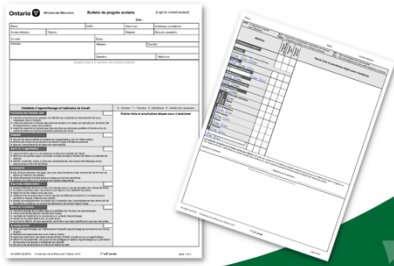


Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Les devoirs sont une extension de ce qui a été enseigné en classe. Ils permettent à l'enfant de consolider ses acquis et de développer des compétences d'organisation et de responsabilité. La politique des devoirs diffère selon les conseils scolaires, et parfois selon les écoles. Vous êtes

encouragés à communiquer avec l'école de votre enfant pour mieux comprendre les attentes à ce sujet.

Le bulletin scolaire



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

Le bulletin scolaire est un document important pour suivre la progression de votre enfant dans son apprentissage. Il contient des informations sur les notes, les compétences acquises, les objectifs d'apprentissage et les commentaires des enseignants. Le bulletin scolaire

permet de mesurer le niveau de réussite de votre enfant et de voir ses forces et faiblesses. Il permet aussi de discuter avec les enseignants de ses progrès et de ses besoins. Lorsque les travaux scolaires sont remis aux élèves, les enseignants y notent le niveau correspondant, par exemple 4, 4+, 3-. Cependant, dans le bulletin ce sont les cotes (lettres) qui figurent (A, B, C, D). Chaque lettre correspond à une plage de pourcentages allant de A+ (90-100 %) à D- (50-54 %). Les cotes I ou R sont utilisées pour les élèves qui n'ont pas répondu aux exigences minimales. Le tableau ci-dessous, extrait du document [Faire croître le succès](#), présente la correspondance entre les niveaux de rendement des élèves et les côtes qui sont rapportées au bulletin scolaire :

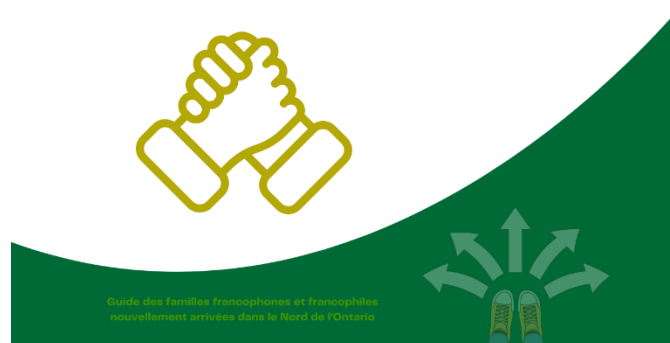
Niveaux de rendement	Cotes
4 +	A +
4	A
4 –	A –
3 +	B +
3	B
3 –	B –

Niveaux de rendement	Cotes
2 +	C +
2	C
2 –	C –
1 +	D +
1	D
1 –	D –

Note: On fait référence au bulletin scolaire à partir de la première année. Les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants suivent un programme nommé Programme de la maternelle et du jardin d'enfants (PAJE) dont vous pourrez voir les détails [ici](#). Au palier secondaire, ce sont des pourcentages qui sont utilisés pour évaluer la performance des élèves.

Note : Selon le Gouvernement de l'Ontario, « Les élèves doivent accumuler 40 heures de [service communautaire](#) pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les élèves qui visent l'obtention du DESO doivent s'assurer qu'elles et ils remplissent cette condition à temps pour l'année où elles ou ils obtiendront leur diplôme.»

Programmes et services d'appui à l'apprentissage



Les écoles de l'Ontario offrent de nombreux services d'appui à l'apprentissage, notamment :

PANA : le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) a pour but

d'aider les élèves nouvellement arrivés à se familiariser avec leur environnement scolaire en leur offrant un accompagnement adapté. Il a été conçu en tenant compte du fait que certains élèves récemment installés en Ontario ont cheminé dans un système scolaire très différent de celui d'ici. Le PANA a donc pour but d'assurer la mise à niveau de l'élève nouvel arrivant. Le ministère de l'Éducation précise que le programme peut être livré quel que soit le moment, que l'élève soit admis au début ou durant l'année scolaire. Le programme d'appui aux nouveaux arrivants est présenté de façon détaillée dans un document que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<https://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/appui18curr.pdf#page=59>

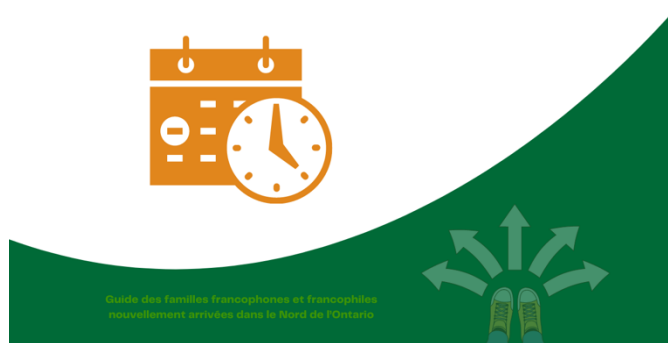
ALF: le programme d'Actualisation linguistique en français (ALF) a pour but de faciliter la planification de l'enseignement et de l'apprentissage de l'élève qui doit acquérir en français les compétences langagières nécessaires à sa réussite à l'école de langue française. Ce programme trouve sa raison d'être dans la diversité linguistique et culturelle qui existe au sein des écoles de langue française de l'Ontario, une diversité au sein de laquelle on retrouve « des élèves issus de familles où l'anglais (ou une autre langue) est la langue prédominante de communication au foyer et qui ont souvent une connaissance limitée du français. » (Source: curriculum de l'Ontario - Actualisation linguistique en français)

Le programme d'actualisation linguistique en français est présenté de façon détaillée dans un document que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<https://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/alf18curr2010.pdf>

D'autres services existent au sein des écoles pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Étant donné que toutes les écoles n'offrent pas exactement les mêmes services, il est recommandé de vous renseigner auprès de l'école de votre enfant pour plus de détails.

Fonctionnement de l'école au quotidien



L'assiduité est un élément essentiel de la réussite scolaire de votre enfant. En assistant régulièrement aux cours, votre enfant aura la possibilité de participer activement à la vie de la classe, d'interagir avec ses camarades et de bénéficier d'un enseignement cohérent

et complet. Tous ces éléments participeront à son succès scolaire. De plus, en considérant l'obligation de scolarité comme prévu par la Loi sur l'éducation en Ontario, des outils de gestion de l'assiduité sont mis en place par les écoles afin de vérifier la présence effective de votre enfant durant les journées d'école. C'est pour cela qu'il est important de déclarer toute absence en appelant ou en écrivant à l'école.

En cas d'intempéries, l'école peut être fermée pour des raisons de sécurité, mais nous ferons de notre mieux pour informer les parents le plus tôt possible. Si votre enfant tombe malade pendant la journée d'école, nous vous contacterons immédiatement pour organiser sa récupération. Il est donc important que l'école puisse vous joindre en tout temps au courant de la journée.

En ce qui concerne la discipline au sein de nos écoles, nous misons sur une approche progressive.

- La discipline progressive est une approche éducative qui vise à enseigner des comportements positifs plutôt que simplement à punir les mauvais comportements.
- L'objectif de la discipline progressive est d'aider l'enfant à comprendre pourquoi son comportement était inapproprié et à lui apprendre à changer son comportement à l'avenir.

- La discipline progressive encourage la communication ouverte entre les parents, le personnel enseignant et les élèves pour aider à résoudre les problèmes de comportement.
- La discipline progressive implique de donner à l'enfant des conséquences logiques et proportionnelles à leur comportement plutôt que des conséquences arbitraires.

Programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire



Les programmes d'apprentissage par l'expérience au secondaire tels que le programme Majeure haute spécialisation (MHS), sont conçus pour offrir aux élèves du secondaire l'occasion d'obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

(DESO) tout en acquérant des compétences et des connaissances spécialisées, et en obtenant une certification pertinente dans le secteur d'activité de leur choix. C'est donc une expérience éducative plus pratique et interactive. Ce type d'apprentissage est une bonne occasion pour les élèves d'explorer leurs intérêts et de se préparer à leur future carrière tout en acquérant des compétences transférables qui leur seront utiles dans tous les aspects de leur vie. Les écoles secondaires offrent différents programmes de MHS. Il est donc important de vérifier la disponibilité d'un programme en vous référant directement à l'école. Il existe des MHS en construction, affaires, hôtellerie, santé et bien-être, etc.

La liste complète des secteurs pour lesquels la MHS est offerte est présentée sur le site du gouvernement de l'Ontario à l'adresse suivante:

<https://www.ontario.ca/fr/page/majeure-haute-specialisation>

Services de garde dans les écoles

Plusieurs écoles de langue française offrent un programme de garde aux enfants d'âge



préscolaire. Elles comptent aussi un service avant et après l'école à l'intention des élèves âgés de 4 à 12 ans. Il est important de noter que les garderies ne sont pas présentes dans toutes les écoles. De plus, la disponibilité des places varie d'une

école à l'autre. Si vous désirez inscrire votre enfant dans une garderie, il faudra donc communiquer directement avec celle-ci, ou avec l'école.

<https://www.franco-nord.ca/Programmes-et-Services/Petite-Enfance/Préscolaire/Garderies>

C- Accompagner votre enfant: collaboration école-famille



Collaboration école-famille

Les recherches montrent que la collaboration école-famille a une influence très positive sur la persévérance et la réussite scolaire des élèves. Parmi les nombreux avantages de cette collaboration, notons qu'elle

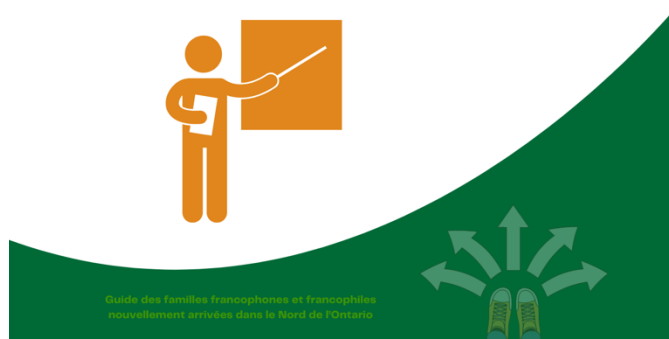
permet de :

- Mieux comprendre les besoins des élèves
- Favoriser leur engagement dans l'apprentissage
- Renforcer chez les élèves la confiance et l'estime de soi
- Améliorer les résultats scolaires et le bien-être de l'élève

Les outils utilisés par le personnel enseignant pour communiquer avec les familles sont diversifiés. Dans certaines classes, il s'agira d'un agenda où l'élève ou l'enseignant.e inscrira les messages du jour. Pour d'autres, il s'agira d'une feuille mobile hebdomadaire comprenant les messages clés de la semaine. Plusieurs écoles utilisent les réseaux sociaux (p. ex. Facebook) pour montrer les activités et projets réalisés en classe. Dans tous les cas, ces outils permettent aux familles d'être constamment informées sur le cheminement de leurs enfants.

Nous encourageons aussi les parents à contribuer à la vie scolaire de leur enfant en participant aux activités scolaires et parascolaires. Ils peuvent aider avec les devoirs de ce dernier et en communiquant régulièrement avec le personnel enseignant. Cette collaboration vous permettra également de mieux comprendre le système éducatif et de découvrir les ressources disponibles pour aider votre enfant à réussir.

Importance des soirées d'information



Ces soirées ont généralement lieu en début d'année scolaire. Elles permettent aux parents d'élèves de faire la connaissance du personnel enseignant, d'assister à des présentations sur le programme scolaire de leur enfant, de prendre connaissance des règlements et

routines de la classe et de l'école, et de recevoir d'autres informations qui leur seront pertinentes pour accompagner leurs enfants. Les parents peuvent également en apprendre davantage sur les ressources disponibles pour soutenir l'apprentissage de leur enfant à la maison. Les termes employés pour ces rencontres varient selon les écoles. Dans certains cas on les appellera des soirées curriculum.

Note: Même si l'on vous donne l'occasion de poser des questions durant les soirées de rencontre, celles-ci sont généralement de courte durée. Il est donc nécessaire, si vous désirez plus d'informations sur certains aspects de la scolarité de votre enfant, de prendre un rendez-vous individuel avec l'enseignante ou l'enseignant.

Réseautage des parents, fêtes scolaires

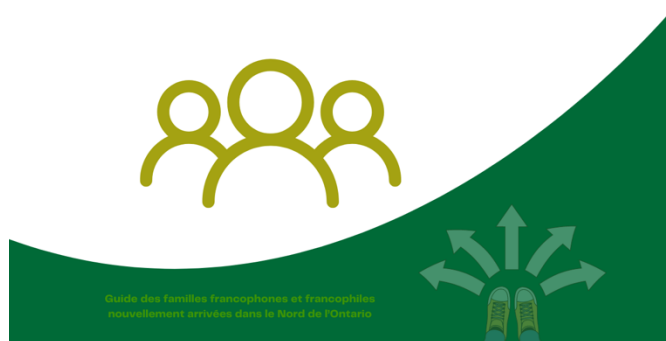


Des activités sont parfois organisées pour favoriser le réseautage des parents d'élèves. Nous vous encourageons à y prendre part puisqu'elles permettent aux parents non seulement de se rencontrer, mais également de partager des idées et des

expériences, et de s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant. De façon plus large, les activités de réseautage favorisent aussi le développement d'une communauté scolaire

plus solidaire et aide à renforcer les liens entre les parents et le personnel de l'école. Des fêtes scolaires sont également prévues au courant de l'année scolaire selon les écoles, pour offrir à la communauté scolaire l'occasion de célébrer sa francophonie, sa foi et sa culture. Les fêtes les plus célébrées dans les écoles catholiques de langue française sont par exemple le Jour des Franco-ontariens et des Franco-Ontariennes le 25 septembre, l'Halloween le 31 octobre (selon ses origines chrétiennes, l'Halloween serait inspirée de la fête de la Toussaint, célébrée en l'honneur de tous les saints, le 1er novembre, dans les églises occidentales), la fête de Noël en décembre, la fête de Pâques au printemps.

Activités communautaires d'accueil



En tant que personnes nouvellement arrivées dans la région, nous encourageons fortement votre participation aux activités communautaires d'accueil. Elles vous permettront de vous familiariser avec votre nouvelle communauté, rencontrer

d'autres personnes qui partagent votre expérience et vous connecter avec des ressources et des services locaux.

Des organismes tels que Parents partenaires en éducation offrent régulièrement des activités d'accueil qui sauront vous intéresser. De plus, il est important de vérifier la programmation offerte par d'autres agences offrant des services d'établissement, telles que:

- [Le Centre multiculturel de North Bay](#) appuie la participation pleine, égale et précieuse des nouveaux arrivants à tous les aspects de la vie de la communauté.

- [Les Compagnons des Francs Loisirs](#) (CFL) est un médium de développement et d'intervention culturelle et communautaire qui assure le soutien, l'enrichissement et le rayonnement de la vie française au sein de la municipalité de North Bay et des environs.
- [Le Conseil des arts de Nipissing Ouest](#) (CANO) offre une programmation artistique et culturelle variée s'adressant principalement à une clientèle francophone et francophile dans le Nipissing Ouest.

Pour conclure, notez qu'il existe de nombreuses occasions pour les parents nouvellement arrivés de s'impliquer dans la communauté éducative, en participant au conseil d'école, en rejoignant un comité de parents ou en assistant à des activités scolaires. Vous pouvez saisir ces occasions à n'importe quel moment de l'année scolaire, en vous renseignant auprès de l'école de votre enfant. En prenant une part active dans l'éducation de vos enfants, vous aiderez à renforcer les liens entre l'école, la communauté et votre famille.

Troisième partie

Communauté et relations sociales

A-Explorer quelques différences culturelles et valeurs canadiennes



Les différences culturelles liées à la notion de respect

Le Canada est un pays multiculturel. Sa diversité est célébrée à travers la nourriture, la musique, les arts et les festivals. Cependant, la notion de

respect peut varier d'une culture à l'autre. Nous accordons donc une grande importance au respect des différences culturelles dans nos communautés. De même, nous vous encourageons à montrer du respect dans vos interactions avec les autres, notamment pour la diversité culturelle, les coutumes et les traditions.

Note: Il est important de souligner que des peuples autochtones vivent sur le territoire que nous appelons désormais le Canada, depuis des milliers d'années. Ces peuples possèdent des cultures, des identités, des traditions, des langues et des institutions qui leur sont propres et qu'il faut respecter.

Voici quelques différences culturelles qui pourraient ressortir durant vos interactions avec d'autres personnes

Les salutations

Vous observerez différentes formes de salutation, par exemple un simple sourire, un hochement de tête ou un « bonjour/bonsoir ». Les accolades peuvent se donner entre personnes qui sont familières. Il est également courant de maintenir un contact visuel direct pendant la salutation et de sourire pour montrer de la cordialité.

Les titres

Vous remarquerez qu'au Canada on s'identifie en commençant par le prénom (p. ex. Maxime Bergeron). Si vous rencontrez une personne pour la première fois, il est conseillé de la vouvoyer, sauf si la personne vous demande de la tutoyer.

Le respect de l'espace personnel

Le respect de l'espace personnel est une autre facette importante de la notion de respect dans la société canadienne. Au Canada, il est courant de maintenir une certaine distance physique avec les autres pour respecter leur espace personnel. La distance de confort peut varier d'une personne à l'autre, mais en général, une distance d'environ un bras tendu est considérée comme une distance appropriée dans les interactions sociales.

Il est également important de faire preuve de prudence et de respecter la distance de confort des autres lorsqu'on se trouve dans des lieux publics, tels que les transports en commun, les files d'attente ou les magasins. Il est courant de faire la queue en maintenant une certaine distance avec les autres personnes. De même, il est important de ne pas se tenir trop près des autres lorsqu'on parle ou qu'on interagit avec eux.

Écoles sécuritaires et accueillantes



La discipline et les codes de vie en milieu scolaire font référence aux règles, aux normes et aux comportements attendus dans les écoles. L'objectif de ces règles est de créer un environnement sécuritaire et accueillant pour les élèves, le personnel

et les autres membres de la communauté scolaire.

En Ontario, les écoles ont des politiques et des procédures mises en place pour garantir la sécurité de tous les élèves et du personnel. Ces politiques peuvent inclure des règles

sur la discipline, la prévention et la réponse aux situations d'urgence, l'utilisation de technologies numériques et la gestion des visiteurs dans l'école. De plus, les élèves ont le droit de signaler tout comportement qui les met en danger ou qui met en danger leur sécurité ou celle de leurs pairs.

Ainsi, nous nous attelons quotidiennement à maintenir un climat sécuritaire au sein des écoles. Cela signifie que nous créons et entretenons un environnement éducatif où les élèves se sentent protégés, respectés et en sécurité. Cela implique la mise en place de mesures de sécurité appropriées pour prévenir la violence, le harcèlement, l'intimidation et toutes les formes de comportements inappropriés.

De plus, nous travaillons à ce que chacune de nos écoles soit un milieu accueillant, c'est-à-dire un environnement ouvert à tous les élèves, quelle que soit leur origine ethnique, leur langue maternelle, leur religion ou leur orientation sexuelle. Il est important tant pour le bien-être des élèves que celui du personnel enseignant, de créer un environnement inclusif où tous les élèves peuvent se sentir acceptés et respectés.

Si vous avez des questions sur les règles de l'école ou sur la vie scolaire en général, n'hésitez pas à en parler avec la direction.

Rôle des activités scolaires et parascolaires



Guide des familles francophones et francophiles
nouvellement arrivées dans le Nord de l'Ontario

La participation à des activités scolaires et parascolaires peut être un excellent moyen pour votre enfant de s'intégrer dans une nouvelle communauté et de rencontrer d'autres élèves. En effet, les activités scolaires offrent aux élèves des occasions de

rencontrer d'autres élèves partageant les mêmes intérêts, de développer des compétences sociales et de leadership, ainsi que renforcer leur sentiment d'appartenance à leur école.

Voici quelques exemples d'activités scolaires auxquelles les élèves peuvent participer :

- Les clubs (lecture, théâtre, arts plastiques, robotique, jardinage, etc.)
- Les équipes sportives et les comités
- Le parlement des élèves
- La chorale
- L'harmonie

Les activités parascolaires sont souvent proposées par des organisations externes qui agissent au niveau local, provincial ou national, telles que des centres communautaires, des clubs de sport ou des organismes jeunesse. Ces activités peuvent inclure des sports, des activités artistiques, des programmes de tutorat ou des camps d'été. Les élèves peuvent s'inscrire à ces activités en dehors de l'école, mais elles sont souvent annoncées par les écoles elles-mêmes.

Autant les activités scolaires que les activités parascolaires peuvent aider les élèves à développer des compétences importantes telles que le travail d'équipe, la communication et la résolution de problèmes, qui sont utiles dans tous les aspects de la vie.

B- Comprendre le rôle des services communautaires

Le rôle de la police



La police canadienne comprend des unités municipales, provinciales ainsi que nationale connue sous le nom de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La police est chargée de maintenir la sécurité et la paix dans les communautés canadiennes. Le rôle

principal de la police est de protéger les citoyens et de faire respecter les lois du pays. En Ontario, la GRC sert uniquement à faire appliquer les lois fédérales, car l'Ontario dispose de son propre corps de police.

La Police provinciale de l'Ontario (PPO ou OPP) travaille en étroite collaboration avec les communautés pour maintenir des relations positives et pour aider les gens dans le besoin. Ils fournissent une aide immédiate en cas d'urgence, tel que lors des accidents de la route, des incendies, des crimes ou des situations dangereuses. La police est également chargée d'assurer la sécurité lors d'événements publics et de maintenir l'ordre dans les manifestations.

Il est important de comprendre que la police est là pour aider et protéger tous les membres de la société, indépendamment de leur origine ethnique, de leur religion, de leur sexe ou de leur statut d'immigrant. Si vous avez des préoccupations ou des questions, vous pouvez contacter votre service de police local pour obtenir des conseils et de l'aide.

Pour en apprendre plus sur la Police provinciale de l'Ontario visitez le site <https://www.opp.ca/>

Le rôle des sociétés d'aide à l'enfance



Les sociétés d'aide à l'enfance travaillent à protéger les enfants et à veiller à leur bien-être. Leur rôle est d'offrir du soutien aux enfants et aux familles qui ont des difficultés et de les aider à surmonter les obstacles auxquels ils font face.

Selon le gouvernement de l'Ontario, les responsabilités des sociétés d'aide à l'enfance sont les suivantes :

- Enquêter sur les signalements de cas d'enfants de moins de 18 ans victimes de mauvais traitements ou de négligence et, le cas échéant, prendre des mesures de protection à leur égard
- S'occuper des enfants dont ils ont la charge ou la surveillance
- Conseiller et soutenir les familles, et placer les enfants en vue de leur adoption.

Dans le cadre de leur mission, les sociétés d'aide à l'enfance travaillent en collaboration avec les familles, les éducateurs et les autres professionnels pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Elles peuvent offrir des services tels que les conseils, l'orientation et l'assistance pour aider les enfants à surmonter des problèmes tels que la maltraitance, la négligence ou d'autres difficultés. Il est important de souligner que les sociétés d'aide à l'enfance sont là pour aider et soutenir les enfants et les familles, et non pour leur faire peur ou leur nuire.

Pour en apprendre plus sur les services des sociétés d'aide à l'enfance : <https://www.ontario.ca/fr/page/societes-daide-lenfance#section-0>

Les services offerts par les bureaux de santé



Selon le gouvernement de l'Ontario, les bureaux de santé offrent des programmes de promotion de saines habitudes de vie et de l'information sur la prévention des maladies à tous les membres de la communauté. Les services offerts dans les bureaux de

santé sont gratuits et la carte de santé n'est pas requise.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur l'immunisation, la salubrité des aliments, les infections transmissibles sexuellement (ITS) ou si vous avez besoin de services et d'éducation parentale en matière de croissance et de développement, vous pouvez contacter un bureau de santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse : <https://www.ontario.ca/fr/page/bureaux-de-sante>

Pour trouver un bureau de santé près de chez vous, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.health.gov.on.ca/en/common/system/services/phu/locations.aspx>

Les services offerts par les centres de santé communautaire



Si vous avez besoin d'aide pour accéder à des soins primaires, un centre de santé communautaire peut vous aider à voir un médecin, du personnel infirmier-praticien, un travailleur social, un diététicien et d'autres professionnels. L'option du centre de santé

communautaire est bonne pour ceux qui :

- n'ont pas de fournisseur de soins de santé ;
- sont nouvellement arrivés au Canada ;
- ont des difficultés liées à la langue, à la culture, à un handicap physique, à l'itinérance ou à la pauvreté ;
- ont besoin de counseling ou d'aide concernant leur logement ;
- n'ont pas d'assurance maladie en Ontario.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse : <https://www.ontario.ca/fr/page/centres-de-sante-communautaire#section-4>

Pour trouver le centre de santé communautaire le plus proche de vous, consultez le site suivant : <https://www.health.gov.on.ca/fr/common/system/services/chc/locations.aspx>

Quatrième partie:

Ressources communautaires pour vivre en français
en Ontario et intégrer sa communauté

A- Radios, télévisions et journaux francophones

Radios francophones



ICI Nord de l'Ontario

Retrouvez l'actualité du nord de l'Ontario sur Radio-Canada en visitant l'adresse suivante : <https://ici.radio-canada.ca/ontario/nord-de-l-ontario>

Le Loup FM 97,1

Le Loup - La voix du Nord est une radio commerciale privée francophone. Vous pouvez visiter son site à cette adresse : <https://leloupfm.com/>.

Autres stations francophones de l'Ontario

[Unique FM 94,5 - Ottawa](#)

[FM 92,1- Est Ontarien](#)

[CFRH 88,1 - 106,7 - Simcoe](#)

Télévisions francophones

TFO

Vous pouvez regarder la télévision francophone de l'Ontario (TFO) directement à partir de votre téléviseur ou en visitant [l'adresse suivante](#).

ICI RDI

ICI RDI est une destination d'information en continu unique au pays pour connaître et décortiquer l'actualité locale, nationale et internationale. Découvrez leurs contenus en visitant [l'adresse suivante](#).

Cogeco

Télévision communautaire Cogeco - diffusion bilingue. Vous pouvez visiter le site à [cette adresse](#).

Autres médias francophones

ONFR

ONFR+ est la plateforme numérique de TFO qui s'adresse aux francophones de l'Ontario par le biais de trois rubriques : Actualité, Société et Culture. Découvrez leurs contenus en visitant [l'adresse suivante](#).

Le Voyageur/ La voix du Nord

L'équipe du Voyageur et de lavoixdunord.ca contribue au dynamisme de la francophonie du Nord de l'Ontario en produisant du contenu qui vous connecte à votre communauté francophone. Visitez le site à [l'adresse suivante](#).

La Tribune de Nipissing Ouest

La Tribune est le journal communautaire du Nipissing Ouest. Consultez toutes les publications à [l'adresse suivante](#).

B- Paroisses francophones



[Diocèse de Sault-Ste-Marie \(Sault Ste. Marie, Blind River, North Bay et environs\)](#)

[Diocèse de Pembroke \(Mattawa, Bonfield, Astorville, Corbeil et environs\)](#)

Paroisse St-Thomas-d'Aquin	1389, chemin Village Astorville, ON P0H 1B0 Téléphone : 705-752-1775 Télécopieur : 705-752-5426
Paroisse Ste-Bernadette	408, rue Gagnon Bonfield, ON P0H 1E0 Téléphone : 705-776-2244 Télécopieur : 705-776-1289
Paroisse Ste-Thérèse-d'Avila	C.P. 58 - 59, rue Cache Cache Bay, ON P0H 1G0 Téléphone : 705-753-2777
Paroisse Sacré-Coeur (Corbeil)	1994, chemin Corbeil Corbeil, ON P0H 1K0 Téléphone : 705-752-1449 Télécopieur : 705-752-2205
Paroisse Notre-Dame-de-la-Paix	547, chemin CrystalFalls Crystal Falls, ON P0H 1L0 Téléphone : 705-758-6774 Télécopieur 705-758-6576

Paroisse Notre-Dame-des-Victoires	13643, Hwy 64 Field, ON P0H 1M0 Téléphone : 705-758-6632
Paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation	C.P. 9 Lavigne, ON P0H 1R0 Téléphone: 705-594-2247 Télécopieur : 705-594-2603
Paroisse Ste-Anne	C.P. 160 – 241, rue Second Mattawa, ON P0H 1V0 Téléphone : 705-744-5391 Télécopie : 705-744-2496
Paroisse St-David	8, rue Notre Dame Est Noëlville, ON P0M 2N0 Téléphone : 705-898-2592
Paroisse Saint-Vincent-De-Paul	1265, rue Wyld North Bay, ON P1B 8J8 Téléphone : 705-472-2850 Télécopieur: 705-472-2853
Paroisse Ste-Rose-de-Lima	C.P.9 - 152, Hwy 539A River Valley, ON P0H 2C0 Téléphone: 705-758-6576 Télécopieur : 705-758-6576
Paroisse Sacré-Coeur (Sturgeon Falls)	144, rue Main Sturgeon Falls, ON P0H 2G0 Téléphone : 753-0700 Télécopieur: 753-1509
Paroisse Ste-Thérèse	C.P.940 Témiscaming, QC J0Z 3R0 Téléphone : 819-627-3381 Télécopieur: 819-627-9974
Paroisse St-Jean-Baptiste	C.P.99 – 27, rue Principale E Verner, ON P0H 2M0 Téléphone : 705-594-2247 Télécopieur : 705-594-2603

C- Répertoire d'organismes et services francophones de la région

Nom des organismes, rôle, informations de contact



Services régionaux

Le Centre multiculturel de North Bay et du District : ce centre offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants du Canada dans les régions de Parry Sound, Nipissing, Témiscaming et Cochrane. La région du Nord-Est desservie par leur antenne locale, le Centre multiculturel de Timmins et du district. 100, rue Main Est, North bay, Ontario, P1B 1A8, Canada; Tél : 705-495-8931

D- Répertoire d'activités culturelles francophones et communautaires



Voici quelques activités culturelles francophones qui ont lieu en Ontario :

La fête de Saint-Jean-Baptiste

Le 24 juin, on célèbre la fête de Saint-Jean-Baptiste, qui est la fête nationale des Canadiens français ainsi que la Fête nationale du Québec. Cette journée n'est pas fériée en Ontario comme c'est le cas dans la province du Québec. Cependant, elle est soulignée et célébrée en Ontario français et dans l'ensemble des communautés francophones au Canada.

La fête du Canada

Le 1er juillet, on célèbre la fête nationale du Canada. Où que vous soyez au pays, vous pouvez prendre part aux activités qu'offrent les municipalités et divers organismes.

Le jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

Le 25 septembre, on souligne le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Il s'agit d'une des journées les plus importantes pour la communauté francophone de l'Ontario. Cette journée permet à la communauté de célébrer son histoire, ses contributions ainsi que sa vitalité culturelle. Pour les enseignant.es en milieu minoritaire francophone, c'est une occasion à saisir pour renforcer davantage chez les élèves le

sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Cette célébration est également une opportunité parfaite pour intégrer l'héritage, l'histoire et la culture française dans les leçons, peu importe le niveau ou la matière enseignée.

La Nuit émergente

La Nuit émergente, tenue à Sudbury au printemps, est une soirée musicale qui réunit plusieurs artistes. L'événement musical a pour but de présenter au public des artistes émergents franco-ontariens.

La Nuit sur l'étang

Le festival La Nuit sur l'étang, qui se tient en mars, fut créé en 1973 dans le cadre des activités du Colloque Franco-Parole à l'Université Laurentienne. Ce festival annuel présente un programme d'artistes francophones pendant une soirée. C'est un événement qui sert de tremplin à de nombreux artistes franco-ontariens.

Les Jeux franco-ontariens

Les Jeux franco-ontariens représentent depuis 1994 le plus grand rassemblement annuel de la jeunesse franco-ontarienne et se tiennent au cours du mois de mai. Chaque année, un millier de jeunes de quelque 70 écoles secondaires francophones venant de tous les coins de l'Ontario se rassemblent pour faire valoir leurs talents dans six grandes compétitions : sports et athlétisme, arts visuels, improvisation théâtrale, quiz sur l'Ontario français, amuseurs publics, chanson et musique.

Conclusion



Nous espérons que ce guide sera une ressource utile pour vous et votre famille dans votre installation et votre adaptation à la vie dans le Nord de l'Ontario. En vous fournissant des informations pratiques sur les services publics, gouvernementaux et communautaires, ainsi que des conseils pour l'inscription et l'accompagnement de votre enfant à l'école catholique de langue française, nous souhaitons vous aider à vous installer confortablement dans la région.

Nous vous encourageons également à explorer les services communautaires et les activités culturelles francophones de votre nouvelle communauté, qui vous permettront de vous intégrer et de rencontrer d'autres francophones et francophiles. Que vous soyez à la recherche de soutien dans vos démarches d'établissement ou de communautés francophones accueillantes, vous trouverez dans ce guide plusieurs informations pour vous aider à vous installer facilement, à planifier vos projets et à vivre en français dans le nord de l'Ontario.

Rappelez-vous que les informations présentées dans ce guide constituent un point de départ. Il est important de communiquer avec l'école de votre enfant afin d'obtenir des détails plus précis sur les services qui faciliteront votre intégration.

Glossaire interactif



ALF: Actualisation linguistique en français

APD : anglais pour débutant

COOP: Programme d'éducation coopérative

Comité d'admission: comité chargé d'examiner les conditions d'admission pour un élève

CIPR : Comité d'identification, de placement et de révision

CSCFN : Conseil scolaire catholique Franco-Nord

DÉSO : Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

DSO : Dossier scolaire de l'Ontario

EED : Enfance en difficulté

HH : Habiletés d'apprentissage et habitudes de travail des élèves

MÉO : Ministère de l'Éducation de l'Ontario

MHS : Majeure haute spécialisation

NISO : Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario

PAJO : Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

PANA : Programme d'accueil des nouveaux arrivants

PEI : Plan d'enseignement individualisé

PPE : Parents partenaires en éducation

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

MISSION

Engager chaque élève à apprendre, à atteindre son potentiel, à poursuivre ses rêves et à bâtir la communauté catholique francophone.

VISION

Reconnu pour sa qualité supérieure, son innovation, l'accueil de ses écoles et son engagement envers l'enseignement de Jésus-Christ et la communauté.

Coordonnées

Adresse : 681-C, rue Chippewa Ouest, North Bay, ON P1B 6G8 | Tél : 705-472-1702

Courriel : information@franco-nord.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/CSCFrancoNord>

Site Web : <https://www.franco-nord.ca/>

Écoles du CSCFN

Ouest	Centre	Est
Sturgeon Falls École élémentaire catholique La Résurrection	North Bay École élémentaire catholique Saint-Raymond	Mattawa École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère
École élémentaire catholique Saint-Joseph	École élémentaire catholique Saint-Vincent	École élémentaire catholique Sainte-Anne
École secondaire catholique Franco-Cité	École secondaire catholique Algonquin	
River Valley École élémentaire catholique Christ-Roi	École élémentaire catholique Saints-Anges	Astorville École élémentaire catholique Saint-Thomas d'Aquin
Verner École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville		Bonfield École élémentaire catholique Lorrain
		Thorne École élémentaire catholique Mariale

[Lien](#) au formulaire d'inscription électronique

Service de transport Nipissing-Parry Sound

Pour savoir quelle école votre enfant devrait fréquenter et s'il ou elle est admissible au transport, rendez-vous au site Web <https://npssts.ca/index.php/fr/> et choisissez « Enquête sur l'admissibilité ». De là, suivez les indications qui seront fournies à l'écran.

Services de garde offerts dans chaque école

<https://www.franco-nord.ca/Programmes-et-Services/Petite-Enfance/Préscolaire/Garderies>

Prospectus pour les écoles secondaires

Visitez <https://www.franco-nord.ca/>, sélectionnez l'onglet « Programmes et services » et sous la colonne « Secondaire », cliquez « Prospectus ».

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

681-C, rue Chippewa Ouest, North Bay (Ontario) P1B 6G8

Téléphone : 705 472-1702 | Courriel : information@franco-nord.ca
franco-nord.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | ecolescatholiquesontario.ca

